



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au capital de 2 200 000 €
Siège social à VEYRAS (Ardèche) – 104 Route du Pesage
386 620 165 R.C.S. AUBENAS

Rapport Financier Semestriel 2016



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au capital de 2 200 000 €
Siège social à VEYRAS (Ardèche) – 104 Route du Pesage
386 620 165 R.C.S. AUBENAS

Comptes consolidés Semestriels 2016

I COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2016
(En milliers d'euros.)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chiffre d'affaires	3.1	53 005	52 850	105 327
Achats consommés		(12 406)	(13 319)	(24 163)
Charges de personnel	3.2	(23 240)	(22 416)	(44 891)
Charges externes	3.3	(11 570)	(11 250)	(23 271)
Impôts et taxes		(1 085)	(858)	(1 599)
Amortissements		(1 290)	(1 447)	(2 216)
Variation des stocks en cours et produits finis		759	258	(1 160)
Autres produits d'exploitation		126	334	858
Autres charges d'exploitation		(26)	(474)	(250)
Résultat opérationnel		4 273	3 678	8 636
Produits de trésorerie et équivalents		521	262	778
Coût de l'endettement financier brut		(468)	(268)	(865)
Coût de l'endettement financier net	3.4	54	(6)	(87)
Autres produits financiers				
Autres charges financières				
Charge d'impôt sur le résultat	3.5	(1 766)	(1 497)	(3 042)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 560	2 175	5 508
Intérêts ne conférant pas le contrôle		174	96	222
Part du Groupe		2 385	2 076	5 285
Résultat de base par action et dilué (en euro)	2.10	4,3	3,7	9,5

II TABLEAU DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(En milliers d'euros.)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 560	2 175	5 508
Ecart de conversion	(227)	216	180
Ecart actuariel			-
Actifs disponibles à la vente			
Instruments dérivés de couverture			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	(227)	216	180
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	(227)	216	180
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(4)	46	88
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(231)	262	268
Total des produits et charges de la période	2 329	2 437	5 776

III BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016
(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Actifs non courants :			
Goodwills	1.3.1	12 650	10 405
Autres Immobilisations incorporelles	2.1	895	661
Immobilisations corporelles	2.2	13 242	11 718
Actifs financiers		558	376
Participations mises en équivalence	2.4.1		
Impôts différés actif	2.9	1 319	1 473
Total		28 663	24 633
Actifs courants :			
Stocks et en-cours	2.5	15 627	14 254
Créances clients et autres créances	2.6	27 569	26 652
Créance d'impôt exigible		-	622
Autres débiteurs	2.7	2 762	1 652
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.8	25 050	30 743
Total		71 008	73 923
Total général		99 672	98 556

Passif	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Capitaux propres :			
Capital	2.10	2 200	2 200
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 487	4 487
Réserves consolidées		45 206	41 303
Actions propres	2.10	(1 296)	(1 296)
Résultat consolidé part du Groupe		2 385	5 285
S/Total Capitaux propres attribuables au Groupe		52 982	51 979
Intérêts ne conférant pas le contrôle :			
Dans les réserves	2.11	1 766	1 298
Dans les résultats		174	222
Total Capitaux propres		54 923	53 500
Passifs non courants :			
Provisions long terme	2.13	2 078	2 704
Impôts différés passif	2.9	614	635
Dettes financières long terme	2.12	9 139	6 932
Total		11 831	10 271
Passifs courants :			
Dettes financières court terme hors location financière	2.12	2 858	5 129
Dettes de location financement court terme		61	96
Dettes fournisseurs et autres dettes		9 040	9 158
Passif d'impôt exigible		340	80
Autres passifs courants	2.14	20 618	20 323
Total		32 918	34 785
Total général		99 672	98 556

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(En milliers d'euros.)

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2014	2 200	4 487	(311)	37 494	4 634	1 318	49 821
Dividendes versés					(1 005)	(42)	
Affectation du résultat antérieur				3 629	(3 629)		
Actions propres			1				
Ecart actuariels							
Ecart de conversion				215		46	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 079	96	
Capitaux propres au 30/06/2015	2 200	4 487	(310)	41 338	2 079	1 418	51 212
Dividendes versés						(65)	
Affectation du résultat antérieur							
Actions propres			(985)				
Ecart actuariels							
Ecart de conversion				(35)		42	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					3 206	126	
Capitaux propres au 31/12/2015	2 200	4 487	(1 296)	41 303	5 285	1 520	53 500
Dividendes versés					(1 156)		
Affectation du résultat antérieur				4 130	(4 130)		
Actions propres							
Ecart actuariels							
Ecart de conversion				(227)		(4)	
Variation de périmètre						250	
Résultat de la période					2 385	174	
Capitaux propres au 30/06/2016	2 200	4 487	(1 296)	45 206	2 385	1 940	54 923

V TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(En milliers d'euros.)

	30/06/2016 6 mois	2015 (*)
Opérations d'exploitation		
Résultat (**)	4 271	8 056
Amortissements des immobilisations	1 290	2 546
Dotations et reprise sur provision pour risques et charges	(79)	450
Valeur Nette Comptable des éléments cédés	81	135
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires	-	-
Charges d'impôt (variation impôt différé)	7	135
Coût de l'endettement financier net	(40)	(91)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(3 260)	3 002
Intérêts payés	(2)	0
Impôt sur le résultat payé	(1 318)	(3 041)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	948	11 191
Opérations d'investissement		
Intérêts reçus	-	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(255)	(145)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 100)	(5 144)
Acquisitions d'immobilisations financières	37	(114)
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles	62	176
Produits de cessions d'immobilisations financières	12	175
Produits de cessions de titres de participation	19	234
Variation intérêts minoritaires	-	-
Acquisition de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise	(2 970)	(2 096)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(5 195)	(6 914)
Opérations de financement		
Augmentation de capital dans les filiales	-	-
Rachats et reventes d'actions propres	-	(985)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	3 897	5 318
Remboursements d'emprunts	(2 278)	(3 206)
Dividendes versés	(1 188)	(1 070)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	430	58
Impact des variations de taux de change	(48)	126
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	(3 865)	4 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 390	23 928
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	24 525	28 390
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 865)	4 462

(*) – Données de l'exercice 2015 retraitées, voir VI1.2.1.

(**) - Des détails vous sont présentés en note §VI4.

VI ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016

(En milliers d'euros.)

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 28 septembre 2016.

Faits caractéristiques de la période :

En Janvier 2016, le groupe a procédé à la création de la société Precia Molen Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.

La société Precia Molen Belgium a procédé à l'acquisition de son siège social au cours du premier trimestre.

En Avril 2016, la Société Precia Polska a procédé à l'acquisition de 100% des titres de Kaspo Lab, laboratoire de métrologie légale et de services métrologique situé à Gdansk (PL).

En mai 2016, la Société Precia Molen UK Ltd a procédé à l'acquisition de la société Rowecon Systems Ltd, société spécialisée dans la vente et le service d'équipement de pesage dynamique à destination des carrières et cimenteries basée à Sheffield (UK).

En mai 2016, Precia SA a procédé à l'acquisition de 80% des titres de la société Weighpac NZ Ltd, société spécialisée dans le service et la vente d'équipement de pesage basée à Hamilton (NZ).

Evènements post clôture :

En Juillet 2016, la société Precia Molen Service S.A.S. a procédé à l'acquisition de la société EPONA, spécialiste du pesage industriel et commercial Lyon et sa région dont le siège social est situé à Frans (01).

En aout 2016, la société Precia Molen Inc., société créée afin de déployer le groupe sur le continent nord-américain a procédé à la reprise des activités de J&S Scales via sa filiale détenue à 85% J&S Weighing Solutions.

1 Principes de consolidation et méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

1.1 Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA S.A., 07 000 Privas	386 620 165	Société Mère
Precia Molen Service S.A.S, 07 000 Privas	349 743 179	99,99
Molen BV, Breda	Pays-Bas	100,00
Precia Molen Nederland BV ¹ , Breda	Pays-Bas	100,00
MOLEN BELGIUM NV, Puurs	Belgique	100,00
Precia Molen UK Ltd, Redditch	Royaume-Uni	100,00
Precia Polska Sp.z.o.o., Cracovie	Pologne	100,00
Precia Molen CZ S.r.o., Pragues	République Tchèque	100,00
Precia Molen Maroc SARL, Casablanca	Maroc	60,00
Precia Molen Scandinavia A.S., Drammen	Norvège	98,00
Precia Molen India Ltd, Chennai	Inde	75,00
Precia Molen Ro, Bucarest	Roumanie	100,00
Precia Molen Australia Pty Ltd, Sydney	Australie	100,00

¹ Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV

Identification	SIREN	% détenu
Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda, Sao Paolo	Brésil	100,00
PRECIA MOLEN (IRL) Ltd, Clane	Irlande	40,00
Precia Molen Asia Pacific Sdn Bhd, Kuala Lumpur	Malaisie	100,00
Kaspo Lab Sp.z.o.o. ² , Gdansk	Pologne	100,00
Rowecon Systems Ltd ³ , Redditch	Royaume-Uni	100,00
Weighpac NZ Ltd, Hamilton	Nouvelle-Zélande	80,00

Toutes ces sociétés sont consolidées et ont arrêté leurs comptes au 30 Juin 2016.

1.1.2 Evolution du périmètre

Les sociétés suivantes sont à présent incluses dans le périmètre de consolidation pour la première année :

- Precia Molen Asia Pacific Sdn Bhd, Kuala Lumpur
- Kaspo Lab SP.z.o.o., Gdansk
- Rowecon Systems Ltd, Redditch
- Weighpac NZ Ltd, Hamilton

1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2016 sont identiques à ceux du 31 décembre 2015 à l'exception de la présentation du tableau de flux de trésorerie tel qu'indiqué au paragraphe 1.2.1 ci-dessous.

1.2.1 Définition de la trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Afin d'offrir une meilleure lisibilité sur l'endettement bancaire initialement souscrit à + d'un an, les postes constitutifs de la trésorerie reprise dans le tableau des flux de trésorerie consolidé sont à présent uniquement constitué la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque.

Ainsi, le comparatif présenté pour l'année 2015 prend en compte ces modifications, dont les principaux impacts sont présentés ci-après :

	Comparatif 2015 présenté en § V	Etats financiers 2015
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 191	11 344
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(6 914)	(7 066)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	58	225
Impact des variations de taux de change	126	128
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	4 462	4 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	23 928	20 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	28 390	25 614
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 462	4 631

² Cette société est détenue de manière indirecte via Precia Polska

³ Cette société est détenue de manière indirecte via Precia Molen UK Ltd

1.2.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne entrant en application au 1^{er} janvier 2016

Amendement IAS 1 - Présentation d'informations pertinentes : afin d'améliorer l'efficacité de la présentation des informations, le Groupe a décidé d'ajouter des indicateurs clés à la lecture de l'activité mentionnés dans le paragraphe « Autres indicateurs non prévus par les normes IFRS »

Amendement IAS 16 et IAS 38 - Méthodes d'amortissement acceptables : Le Groupe pratique dans tous les cas les amortissements selon le mode linéaire, et le Groupe ne pratique jamais d'amortissement sur un rythme fondé sur les revenus, objet de cet amendement.

Amendements IAS 16 et IAS 41 - Actifs biologiques producteurs, **IAS 27** - Etats financiers individuels : Ces amendements ne trouvent pas à s'appliquer dans les comptes consolidés annuels, **IFRS 11** - acquisition d'intérêts dans une activité conjointe : Le Groupe ne détient aucun actif entrant dans cette catégorie.

Améliorations des IFRS cycle 2010 - 2012 : **IFRS 2** - acquisitions de droits, marchés, performances, services, **IFRS 3** - Ajustement de prix, **IFRS 8** - Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation avec le total des actifs : Les informations sectorielles présentées par le Groupe ne font l'objet d'aucun regroupement et sont mis en cohérence avec les données totales du Groupe, **IFRS 13** - Précisions sur l'évaluation des créances et dettes à court terme, **IAS 16** - Réévaluation - Ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé, **IAS 24** - Notion de services de direction (« key management personnel services »), **IAS 38** - Réévaluation - Ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé

Améliorations des IFRS cycle 2012 - 2014 : **IFRS 5** - Changement de modalités de cession d'un actif ou groupe d'actifs (cession/distribution ou inversement) : précision qu'un tel changement ne modifie pas le traitement par la norme IFRS 5, **IFRS 7** - Mandat de gestion - Clarifications des conditions de recouvrement des actifs financiers cédés entraîne les obligations d'informations relatives aux transferts d'actifs (IFRS 7.B30 et .B30A du guide d'application du .42C), **IFRS 7** - Suppression de l'obligation de fournir dans les états financiers intermédiaires les informations requises sur les compensations d'actifs et de passifs financiers et précision sur les situations dans lesquelles cette information est souhaitable, **IAS 19** - Taux d'actualisation des hypothèses actuarielles (question des marchés régionaux)

Confirmation que, pour les pays qui ont une monnaie identique, la notion de marché actif est appréciée sur la base des obligations d'entreprises de toute la zone monétaire (zone euro, par exemple) et non pas uniquement de celles d'un pays donné, **IAS 34** - Précision de l'expression « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » d'IAS 34.16A (obligation de renvoi, dans les états financiers intermédiaires, à l'emplacement de ces informations).

1.2.3 Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables de manière anticipée dès le 1^{er} janvier 2016

Non applicable.

1.2.4 Les normes suivantes, bien qu'applicable par anticipation selon les décisions de l'IASB, ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne, et ne sont donc pas applicables aux comptes de Precia Molen

IAS 28 / IFRS 10: Exemption de consolidation applicable aux sociétés d'investissement : En tout état de cause, aucune des sociétés du Groupe ne serait concernée par cet amendement.

IFRS 12 : Intérêts détenus dans d'autres entités : Cette norme ne trouve pas d'application dans les comptes détenus par le Groupe.

1.2.5 Enfin, les normes suivantes, déjà publiées par l'IASB, devraient être adoptées prochainement par l'Union Européenne. Le Groupe a étudié ces nouvelles normes et est en cours d'évaluation de leur influence sur la future présentation des comptes

- **IFRS 9 - Instruments financiers** - En l'état actuel des choses, cette nouvelle norme devrait avoir une influence très limitée sur les comptes du Groupe.
- **IFRS 15 – Revenus** - Compte tenu de la nature des contrats de ventes qui ont cours dans les différentes entités du Groupe, cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'influence sur la structure du revenu présenté.
- **IFRS 16 - Contrats de location** - Cette nouvelle norme aura, lors de sa mise en application, une influence à la fois sur le montant des capitaux immobilisés et sur l'endettement du Groupe ; l'importance de cette influence sera étudiée par le Groupe au cours de l'année 2016.

1.3 Principes comptables de consolidation

1.3.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2010, la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Le choix de la méthode, mais aussi le calcul de la juste valeur des minoritaires est effectué en fonction des relations contractuels existantes avec les actionnaires minoritaires (existence ou non d'un pacte d'actionnaire). Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwills sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive d'une restructuration.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwills constatées au 30 juin 2016 est de 599 K€ (2015 – 599 K€).

1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 30 juin 2016.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation négative des capitaux propres de 231 K€ sur la période.

1.3.3 Traitement de la conversion des transactions en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Toutefois, pour les actifs et les passifs financiers qui ne constituent pas des éléments monétaires, toute variation de juste valeur, y compris les variations de change, est comptabilisée selon les principes applicables aux catégories d'actifs financiers auxquels ils se rattachent.

Pour comptabiliser les pertes et les gains de change, les actifs financiers monétaires sont comptabilisés au coût amorti en devises d'origine. Les différences de change provenant de la variation du coût amorti sont reconnues en compte de résultat, les autres variations sont reconnues directement en capitaux propres.

1.3.4 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du Groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

1.3.5 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnement direct puis validées par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

1.3.6 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.3.7 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

1.4 Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les principales estimations faites par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des provisions et notamment des engagements de retraite ainsi que de la valorisation des actifs non courants. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1.5 Principes et méthodes d'évaluation appliquées

1.5.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels	3 à 5 ans
Constructions industrielles	30 ans
Agencements et installations	15 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage	6 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier, matériel de bureau	10 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Au cours de l'exercice, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

1.5.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Le Groupe a regroupé ses immobilisations en UGT correspondant à un site de production ou à une filiale de commercialisation (éventuellement regroupées en cas de mutualisation de moyens). Les entités du Groupe ayant à la fois une activité industrielle et commerciale étroitement liée constituent également des UGT indépendantes.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la Direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Au 31 décembre 2015, Les tests réalisés sur les différentes entités concernées par le goodwill pour valider la valeur des écarts d'acquisition ont démontré l'absence de nécessité de procéder à une dépréciation. Aucune évolution notable n'a été notée au 30 juin 2016. Ces tests ont été conduits avec un cout moyen du capital (WACC) de 8% en moyenne. Chacun des tests, réalisé avec un taux supérieur de 0,5% et/ou un résultat d'exploitation légèrement inférieur montre également une valeur d'entreprise supérieure à la valeur des actifs

1.5.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.5.4 Instruments financiers

Actifs disponibles à la vente : Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés qui ne sont pas retenus dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.5.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.5.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.5.7 Dettes portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.5.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 30 Juin 2016, la société dispose d'actions propres pour un cout total de 1 296 K€. Aucun mouvement n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.5.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.5.10 Avantages au personnel

Le Groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le Groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le Groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.5.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2 Explication des postes du bilan

2.1.1 Goodwills

	Début d'exercice	Augmentations	Ecart de conversion	Fin d'exercice
Goodwills	10 405	2 372	(127)	12 650

2.1.2 Regroupement d'entreprise

Le Groupe a procédé à l'acquisition des sociétés Kaspo Lab Sp.z.o.o, Rowecon Systems Ltd et Weighpac NZ Ltd.

La considération totale nette de la trésorerie acquise versée pour l'acquisition de ces sociétés est 2 970 K€, les actifs nets hors trésorerie acquis de 598 K€ soit un montant total de goodwills de 2 372 K€.

Concernant Weighpac NZ Ltd, le Groupe a appliqué la méthode de calcul du goodwill complet, ce qui revient à comptabiliser un goodwill lié aux minoritaires d'un montant de 421 KNZD.

2.2 Actif immobilisé

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 001	380	-	(3)	3 378
Immobilisations corporelles	33 992	3 362	(550)	(451)	36 354
Actifs financiers	490	132		50	672
Participations mises en équivalence					
Total	37 483	3 874	(550)	(404)	40 404

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à l'acquisition du siège social de notre filiale Belge, ainsi qu'à des investissements en matériel de production de service (matériel de transport) ainsi que les licences informatiques.

Les augmentations d'immobilisations incluent 125 K€ et 1 262 K€ d'immobilisations incorporelles et corporelles respectivement et provenant des entrées dans le périmètre de consolidation.

2.3 Etat des amortissements et dépréciations

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 340	139	-	4	2 483
Immobilisations corporelles	22 274	1 433	(500)	(95)	23 112
Actifs financiers	114	-	-	-	114
Total	24 728	1 572	(500)	(91)	25 709

2.4 Actifs financiers

	30/06/2016	31/12/2015
Sociétés non consolidées	52	73
Autres actifs financiers	504	303
Total	556	376

2.4.1 Sociétés non consolidées

BACSA S.A. Participation de 19,00 % du capital :	98
Diverses participations	52

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 98 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€.

2.4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés essentiellement d'avances et d'acomptes à long terme.

2.5 Evolution des stocks

Détail des stocks	30/06/2016	31/12/2015
Matières premières et approvisionnements	6 041	5 782
En cours de production	2 937	2 372
Produits intermédiaires et finis	2 445	2 280
Marchandises	4 205	3 820
Stocks	15 627	14 254

2.6 Créances clients

Le poste créance clients se monte à 27 569 K€ contre 26 652 K€ à fin 2015. Les délais de règlement moyen des clients sont similaires à ceux de l'an passé.

2.7 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA)	571	571	-
Fournisseurs avances et acomptes	625	625	-
Charges constatées d'avance	757	757	-
Divers débiteurs	810	810	-
Débiteurs divers	2 762	2 762	-

2.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2016	31/12/2015
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	16 850	19 850
Disponibilités	8 200	10 893
TOTAL	25 050	30 743

(1) Les certificats de dépôt sont rémunérés aux conditions du marché, avec une possibilité de sortie à tout moment

2.9 Impôts différés

	30/06/2016	31/12/2015
Impôts différés sur différences temporelles	694	993
Impôts différés sur retraitements de consolidation	625	479
Impôts différés actifs	1 319	1 473

	30/06/2016	31/12/2015
Impôts différés sur amortissements	586	615
Impôts différés sur différences temporelles et retraitements de consolidation	28	19
Impôts différés passifs	614	635

2.10 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 22 947 actions, soit 4,0 % du capital pour une valeur d'acquisition de 1 296 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice (soit 555 835), c'est à dire hors actions propres.

2.11 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 60 % de capital de Precia Molen Irl Ltd, aux 25 % de Precia Molen India Ltd, aux 40% de Precia Molen Maroc SARL, aux 2% de Precia Molen Scandinavia AS et aux 20 % de Weighpac NZ Ltd détenus par des tiers. Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent 3,5 % des capitaux propres.

2.12 Emprunts et dettes financières

	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit ⁽¹⁾	11 452	2 333	9 119	-
Contrats de location financement	81	61	20	-
Autres	-	-	-	-
S/Total dettes financières long terme	11 533	2 394	9 139	-
Dettes financières court terme	525	525	-	-
Total	12 058	2 919	9 139	-

(1) dont 100% à taux fixes.

Information comparative exercice 2015	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières	12 157	5 225	6 657	275

(*) La part à un an au plus des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme

Garantie	Montant garanti	Capital restant dû
Nantissements de Compte à terme	4 400	3 474

2.13 Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Litiges	1 446	280	(318)	(143)	1 264
Risques clients	-	-	-	-	-
Indemnités de départ en retraite (1)	881	60	(128)	-	813
Provisions pour impôts	377		(377)		-
Provisions long terme	2 704	340	(822)	(143)	2 078

Information comparative exercice 2015	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Provisions long terme	2 334	1 650	(1 046)	(236)	2 704

- (1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le Groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 2,25 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/67 ans, taux des contributions patronales : 42 %. La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 2 274 K€ (2015 – 2 174 K€). Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était diminué de 0,5 %, l'engagement total du Groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) augmenterait d'environ 10%. L'Horizon moyen probable de versement des Indemnités de départ à la retraite est de 11,8 ans. L'augmentation de la période de 60 K€ correspond aux charges de la période, composées du cout annuel des services rendu pour 60 K€ et des frais financiers pour 0 K€.

Le Groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Lorsque le Groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le Groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision. Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le Groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient principalement les risques de recouvrement sur créances clients, ré estimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 30 juin 2016 est de 2 274 K€ (2015 - 2 174 K€), le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 813 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

2.14 Détail des autres passifs courants

	30/06/2016	31/12/2015
Dettes fiscales et sociales	13 661	13 784
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 142	1 422
Autres dettes	1 301	660
Produits constatés d'avance	3 513	4 457
Total autres passifs courants	20 618	20 323

2.15 Engagements hors bilan

2.15.1 Cautions bancaires export

Le Groupe bénéficie d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin. Au 30 juin 2016, ces engagements se montaient à environ 250 K€.

2.16 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le Groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrécouvrabilité est faible. Le client le plus important représentait 3,1% du chiffre d'affaires en 2015. Les dix premiers clients représentaient environ 8,8% du chiffre d'affaires en 2015. De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98% des emprunts du Groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change et a recours à des contrats à terme en présence de risques importants. Au 30 juin 2016, la juste valeur d'un contrat de vente à terme de devise (GBP) d'un nominal de 1 639 K€ est de +88 K€.

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0,2 %, à comparer au score global de l'industrie : 6 %.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.17 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations, il s'agit essentiellement de matériel de transport.

Impact sur le bilan au 30 juin 2016 :

Immobilisations nettes	68	
Dettes financières	81	(dont 61 à moins d'un an et 20 à plus de un an et moins de 5 ans)
Impôt différé actif	5	
Impact sur les réserves	9	

Impact sur le compte de résultat

Résultat avant impôt	18
Résultat	12

3 Explications des postes du compte de résultat

3.1 Répartition géographique des activités

L'organisation du Groupe et son reporting financier est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

<u>Répartition des actifs incorporels et corporels :</u>	30/06/2016	31/12/2015
France	15 383 57%	67%
Hors de France	11 404 43%	33%

<u>Répartition des investissements de la période :</u>	30/06/2016	31/12/2015
France	952 18%	36%
Hors de France	4 372 82%	64%

<u>Répartition des dettes financières non courantes :</u>	30/06/2016	31/12/2015
France	8 288 98%	95%
Hors de France	194 2%	5%

<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	30/06/2016	31/12/2015
France	36 567 69%	69%
Hors de France	16 438 31%	31%

<u>Ventilation du résultat opérationnel :</u>	30/06/2016	31/12/2015
France	3 803 89%	73%
Hors de France	470 11%	27%

<u>Effectifs moyens</u>	30/06/2016	31/12/2015
France	641	605
Hors de France	325	290
Total	966	895

3.2 Charges de personnel

	30/06/2016	31/12/2015
Salaires	17 712	34 233
Charges sociales nette	5 528	10 658
Charges de personnel	23 240	44 891

3.3 Charges externes

	30/06/2016	31/12/2015
Sous-traitance	2 837	5 414
Locations	2 079	4 859
Transports et déplacements	3 298	6 185
Honoraires et commissions	1 376	3 001
Autres	1 980	3 812
Charges externes	11 570	23 271

3.4 Coût de l'endettement financier net

	30/06/2016	31/12/2015
Gains de change	303	299
Reprises de provisions	0	58
Produits sur valeurs de placement	126	253
Divers produits financiers	92	168
Produits de trésorerie et équivalents	521	778

	30/06/2016	31/12/2015
Intérêts	87	175
Pertes de change	369	534
Dotations aux provisions	-	140
Intérêts locations financements	2	12
Diverses charges financières	9	5
Coût de l'endettement financier brut	468	865

3.5 Impôt sur le résultat

3.5.1 Charge d'impôt

Exigible	1 773
Différé ⁽¹⁾	(7)
Net (charge)	1 766

(1) Le détail des impôts différés est présenté en note 2.9

3.5.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat	2 560
Résultat avant impôt	4 326
Charge d'impôt comptabilisée taux apparent : 40,8 %	1 766
Charge d'impôt théorique	1 490
Différence	277

Impôts sur charges non déductibles	147
Economie d'impôts sur produits non imposables	(180)
Actifs d'impôt non activés antérieurement	-
Actifs d'impôt non activés	147
Variation de taux d'impôt	164
Divers	
Total	277

3.5.3 Intégration fiscale (France)

Precia S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société Precia Molen Service S.A.S..

4 Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées calculé ainsi :

Résultat net	2 560
Prix de ventes des actifs non courants cédés	(93)
Charges et produits d'intérêts	38
Charges d'impôts	1 766
Résultat net du tableau des flux de trésorerie	4 271

Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque.

	30/06/2016	31/12/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 050	30 743
Dettes financières	(525)	(2 353)
Trésorerie	24 525	28 390

VII ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint figurant en paragraphe IX ci-dessous présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président du Directoire

René COLOMBEL

VIII CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS DE PRECIA SA

	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires	23 172	22 860	44 540
Résultat d'exploitation	1 329	1 184	1 814
Résultat courant avant impôt	4 329	5 234	5 804
Résultat net	4 043	3 607	5 443

Le Président du Directoire

René COLOMBEL

IX RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1 Activité du semestre

1.1 Activité, résultat opérationnel et bilan au 30 juin 2016

Le Groupe Precia Molen a réalisé un chiffre d'affaires de 53,0 M€ au cours du premier semestre 2016. Ce chiffre s'inscrit en hausse de 0,3 % par rapport à la même période en 2015.

Le résultat opérationnel de la période atteint 4,3 M€, soit 8,1 % du chiffre d'affaires, il augmente significativement de 0,6 M€ (+16,2%).

Après prise en compte d'un résultat financier net positif de 54 K€ et d'une charge d'impôt reflétant un taux d'imposition stable à 41% du résultat, le résultat net part du groupe du semestre atteint 2,4 M€ (+14,7 %), il représente 4,5 % du chiffre d'affaires, contre 3,9% en 2015.

Le résultat par action est en progrès de 16% à 4,3 € par action.

La trésorerie nette de dettes financières se monte à 13,1 M€ contre 18,5 M€ au début de l'exercice. Une hausse du besoin en fonds de roulement (3 M€) et surtout d'importants investissements (5,4 M€) dans la croissance externe (3,0 M€) et des immobilisations (2,4M€) expliquent cette évolution.

1.2 Faits caractéristiques de la période :

En Janvier 2016, le groupe a procédé à la création de la société Precia Molen Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.

La société Precia Molen Belgium a procédé à l'acquisition de son siège social au cours du premier trimestre.

En Avril 2016, la Société Precia Polska a procédé à l'acquisition de 100% des titres de Kaspo Lab, laboratoire de métrologie légale et de services métrologique situé à Gdansk (PL).

En mai 2016, la Société Precia Molen UK Ltd a procédé à l'acquisition de la société Rowecon Systems Ltd, société spécialisée dans la vente et le service d'équipement de pesage dynamique à destination des carrières et cimenteries basée à Sheffield (UK).

En mai 2016, Precia SA a procédé à l'acquisition de 80% des titres de la société Weighpac NZ Ltd, société spécialisée dans le service et la vente d'équipement de pesage basée à Hamilton (NZ).

1.3 Evènements post clôture :

En Juillet 2016, la société Precia Molen Service S.A.S. a procédé à l'acquisition de la société EPONA, spécialiste du pesage industriel et commercial Lyon et sa région dont le siège social est situé à Frans (01).

En aout 2016, la société Precia Molen Inc., société créée afin de déployer le groupe sur le continent nord-américain a procédé à la reprise des activités de J&S Scales via sa filiale détenue à 85% J&S Weighing Solutions.

2 Perspectives, facteurs de risques et d'incertitude pour le second semestre

Le Groupe a réalisé trois opérations de croissance externe au cours du premier semestre et deux opérations aux mois de juillet et Août en France et aux Etats Unis. Ces opérations visent à renforcer la présence du groupe et à étendre les domaines d'action du groupe dans la vente de produits et de services vers des nouvelles zones géographiques.

Le Groupe espère atteindre un chiffre d'affaires aux alentours de 110 M d'Euros en 2016 grâce à un bon niveau de carnet de commandes et l'apport des récentes acquisitions sur le deuxième semestre.

Les bons niveaux de rentabilité de ces sociétés et la bonne performance du groupe au premier semestre rendent l'objectif de 9% de résultat d'exploitation envisageable.

3 Parties liées

Aucune évolution n'a été constatée au cours du semestre.

PRECIA SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle 2016**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

RM CONSULTANTS ASSOCIES
19, rue Paul-Henri Spaak - BP105
26000 Valence

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Precia SA
104 route de pesage
07000 Veyras

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Precia SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Lyon et Valence, le 29 septembre 2016

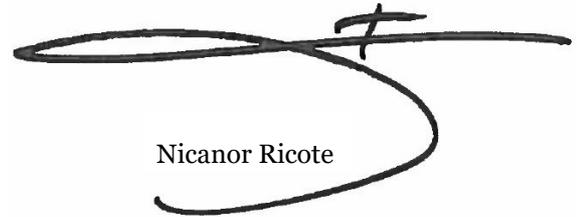
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Natacha Péliссon

RM Consultants Associés



Nicanor Ricote